



## **Collectif des Maires bretons « des Territoires du Grand Age en résistance »**

### **Communiqué de presse**

**« Non à un Jeudi noir de la santé et des solidarités. Et si on vous rendait les clés ? »**

Les représentants du secteur social, médico-social et sanitaire privé non lucratif breton, associés au collectif des Maires bretons « des Territoires du Grand Age en résistance », se mobilisent aujourd'hui à Rennes pour dénoncer l'état de fragilité socio-économique extrême dans lequel se trouve notre système de santé et de solidarités. Ils exigent des réponses financières à la hauteur des besoins des publics pris en charge et accompagnés.

**Rennes, le 30 novembre 2023**

Il y a deux ans, le 30 novembre 2021, plus de 200 membres de conseils d'administration et de directions du secteur social, médico-social et sanitaire privé non lucratif breton s'étaient mobilisés devant la Préfecture de région. Une première alerte relative aux métiers du soin et de l'accompagnement avait été lancée à cette occasion.

Deux années jour pour jour après ce rassemblement historique, le consortium Soli-Ker Breizh créé par 13 organisations du secteur non lucratif, associé au collectif des Maires bretons « des Territoires du Grand Age en résistance » organisent un nouveau rassemblement régional d'alerte solennelle sur l'état de fragilité socio-économique extrême dans laquelle se trouve notre système de santé et de solidarités.

En deux ans, les menaces financières et les difficultés de recrutement et de fidélisation des professionnels n'ont fait que s'accroître. **Aujourd'hui, c'est la pérennité du secteur lui-même qui est en jeu, avec pour conséquence immédiate la mise en péril du soin et de l'accompagnement des personnes vulnérables en Bretagne : usagers, résidents, personnes âgées, personnes en situation de handicap, personnes en situation d'exclusion, mineurs et majeurs protégés, petite enfance, intervention à domicile, etc.**

Face à cette situation sans précédent, les membres de Soli-Ker Breizh et du collectif des Maires bretons « des Territoires du Grand Age en résistance » déposent symboliquement les clés de leurs établissements et services devant la Préfecture de région Bretagne.

Par ce geste, ils exigent des réponses nationales et locales à la hauteur des besoins urgents des publics pris en charge et accompagnés.

De tels engagements financiers massifs doivent être pris au bénéfice des personnes soignées et accompagnées, en soutien des professionnels du secteur (plus de 70 000 en Bretagne), et *in fine* au bénéfice d'un système de santé et de solidarités repensé dans son ensemble. Il s'agit de la condition indispensable pour garantir la pérennité de notre pacte républicain en faveur d'une société où les plus vulnérables ont pleinement leur place.

### **A propos de Soli-Ker Breizh :**

Le Consortium **Soli-Ker Breizh** regroupe, de manière unique en France, 13 fédérations et unions représentatives du secteur social, médico-social et sanitaire privé non lucratif breton.

Dans un esprit pro-actif et coopératif, Soli-Ker Breizh s'est fixé les missions principales suivantes :

- Représenter et promouvoir, de façon collective et concertée, le secteur privé non lucratif breton de la santé et des solidarités ;
- Alerter collectivement et d'une seule voix les pouvoirs publics, ainsi que le grand public, sur les enjeux liés à l'attractivité et plus largement à la reconnaissance des métiers du secteur ;
- Être l'interlocuteur privilégié des partenaires institutionnels sur les sujets partagés au sein de Soli-Ker Breizh, afin de co-construire une stratégie régionale « attractivité » ;
- S'engager sur la mise en œuvre d'actions prioritaires, au préalable collectivement définies.

**Soli-Ker Breizh est composé de :** ADEDOM Bretagne, ADMR Bretagne, APF France Handicap, CNAPE Bretagne, FAS Bretagne, FEHAP Bretagne, FISAF Bretagne, FNAT Bretagne, Mutualité Française Bretagne, Nexem DR Bretagne, UNA Bretagne, UNAPEI Bretagne et URIOPSS Bretagne.

<b>En Bretagne, le secteur privé non lucratif représente :</b>			
<b>1 200 établissements et services</b>		<b>Près de 70 000 salariés (plus de 5 % de l'emploi salarié régional)</b>	
<b>Secteur sanitaire, social et médico-social : 950</b>	<b>Aide à domicile : 250</b>	<b>Secteur sanitaire, social et médico-social : 56 750 salariés</b>	<b>Aide à domicile : 12 550 salariés</b>
<b>1 Breton sur 5 est concerné chaque année</b>			

### **A propos du collectif des Maires bretons « des Territoires du Grand Age en résistance » :**

Un collectif des Maires bretons « des Territoires du Grand Age en résistance » s'est constitué en 2023 afin d'alerter la Ministre des Solidarités et des Familles, Aurore Bergé, sur la situation alarmante des établissements publics territoriaux sociaux et médico-sociaux.

Ce collectif représente 330 communes sur les quatre départements qui regroupent 5 000 élus bretons. A ce jour, 290 délibérations ont été votées par les conseils d'administration des EHPAD territoriaux et remis à la Ministre des Solidarités le 31 août dernier.

Plusieurs réunions départementales ont été organisées par le collectif afin de faire part de leurs inquiétudes. La prochaine réunion est organisée dans la région brestoise début décembre.

Des actions juridiques sont en cours afin d'assigner l'Etat devant le tribunal administratif. D'autres actions sont également proposées sur les sujets de l'énergie, des financements inadaptés, du reste à charge.... Le collectif a également saisi la Ministre afin d'être représenté au sein des commissions départementales, et est prêt à interpeler le Président de la République.

Partageant les mêmes valeurs, le collectif des Maires bretons a décidé de soutenir la mobilisation du 30 novembre et de faire entendre leurs voix aux côtés du consortium Soli-Ker-Breizh.

**Contact presse : Paola Juet, Chargée de mission FEHAP Bretagne**  
[paola.juet@fehap.fr](mailto:paola.juet@fehap.fr) – 06.38.79.27.36